



Tous aux urnes le 7 mars 2021 pour l'élection du Conseil communal et le premier tour de l'élection de la Municipalité. Puis le 28 mars 2021 pour le deuxième tour de l'élection de la Municipalité.

SOMMAIRE

Elections communales 2021	1-2
Agenda	3
Infos officielles	6-9
Calendrier de l'Avent du Centre socioculturel	10
La ludothèque Le Dé Blanc présente un jeu	11

EDITORIAL



Renouvellement des autorités communales, nouveaux projets, nouveaux enjeux

Après la célébration joyeuse des Jeux olympiques de la Jeunesse 2020 à Lausanne, la pandémie liée au coronavirus a bouleversé notre société, confrontée aux effets pénibles que la propagation de ce virus a provoqués, plongeant bon nombre de nos semblables dans la douleur, l'épuisement professionnel ou les difficultés économiques.

Dans ce contexte hors du commun, qui nous engage à toujours plus de solidarité, je tiens sincèrement à remercier la population d'Ecublens pour la confiance qu'elle a témoignée à la Municipalité dans la gestion encore difficile de cette crise sanitaire.

2021 est une année de changement. En effet, d'ici quelques semaines les nouvelles autorités communales, qui veilleront à la destinée de la Ville d'Ecublens pour la législature

2021-2026, seront installées. Les hommes et les femmes qui siégeront au Conseil communal ou à la Municipalité auront certainement un même objectif : faire avancer Ecublens sur le chemin du progrès, tout en respectant les valeurs essentielles que sont l'égalité de traitement, la solidarité et le développement d'une qualité de vie optimale pour toutes et tous.

Notre commune, devenue Ville d'Ecublens en 2003 lors du passage du cap des dix mille habitant-e-s, s'est résolument engagée sur la voie de la modernité et occupe toujours aujourd'hui une place souvent enviée au sein des communes du District, voire de l'agglomération. Elle a maîtrisé son développement par une urbanisation réfléchie et raisonnable. Elle a aussi veillé à l'entretien de son patrimoine et à la réalisation de nouvelles infrastructures, sans

jamais mettre en péril le bon équilibre financier indispensable par les temps qui courent. Forte d'un peu plus de treize mille âmes, elle n'a pas encore atteint totalement la limite de son potentiel d'expansion. Le défi pour les élu-e-s de cette législature à venir sera donc d'aller encore plus loin, avec de nouveaux projets, dans le respect des valeurs qui nous sont propres.

Si nous sommes aujourd'hui une petite ville prospère et solide, c'est principalement grâce à l'action des autorités communales, tant exécutives que législatives, qui se sont succédées et qui ont défendu prioritairement les intérêts et la place d'Ecublens au sein des communes vaudoises. Ces élu-e-s ont su entretenir durant les dernières décennies des relations de confiance entre elles et eux, et je suis persuadé qu'il en

sera de même pour la nouvelle législature qui commencera le 1^{er} juillet prochain.

Les Conseillères et Conseillers communaux, ainsi que les membres de la Municipalité, qui vont prendre le relais ou renouveler leur mandat, devront travailler pour la collectivité en gardant toujours à l'esprit que seul un respect réciproque permet d'aller de l'avant dans la réalisation des projets liés aux nouveaux enjeux qui nous attendent ces prochaines années.

Vous qui habitez notre belle Ville, aurez à choisir ces représentant-e-s du peuple, selon vos convictions et vos idées, dans les différentes listes électorales qui vous seront présentées pour le scrutin du 7 mars prochain. Exprimez vos choix, votre voix compte !

Christian Maeder, Syndic

Une voix, un choix: choisissez qui seront vos voix pour la législature 2021-2026 en élisant votre Municipalité et les membres de votre Conseil communal!

Conseil communal, l'essentiel

Le Conseil communal est le parlement de la Commune. Il adopte le budget, ainsi que les règlements communaux et se prononce sur les impôts locaux, les comptes et les dépenses extrabudgétaires (projets d'envergure).

Sièges: à Ecublens, il est composé de 75 membres. Chacun occupe une place que l'on appelle un siège (= 75 sièges).

Election à la proportionnelle à un tour: On détermine combien de suffrages ont été obtenus par les listes, on répartit les sièges entre elles proportionnellement à ces résultats puis, au sein des listes, on attribue les sièges en fonction des résultats individuels des candidats.

Votre matériel de vote comprendra un fascicule contenant l'ensemble des listes déposées. Vous devrez choisir un seul de ces bulletins officiels pour l'élection du Conseil communal.

Municipalité, l'essentiel

La Municipalité est le gouvernement de la Commune. Elle a pour mission d'exécuter les décisions du Conseil communal, de diriger

l'administration et de gérer les affaires courantes, ainsi que les biens communaux.

Sièges: à Ecublens, elle est composée de 7 membres. Chacun occupe une place que l'on appelle un siège (= 7 sièges).

Election majoritaire à deux tours: au 1^{er} tour, il faut qu'un candidat obtienne plus de 50% des voix pour être élu. C'est ce qu'on appelle une majorité absolue. Au 2^e tour, ce sont les candidats qui ont obtenu le plus de voix qui sont élus. C'est ce qu'on appelle une majorité relative (pas de pourcentage minimum à atteindre).

Votre matériel de vote comprendra un fascicule présentant l'ensemble des listes de candidats au 1^{er} tour de la Municipalité. Il en ira de même pour le 2^e tour. Vous devrez choisir un seul de ces bulletins officiels pour l'élection de la Municipalité.

Syndic, l'essentiel

Le Syndic préside la Municipalité. C'est le chef du gouvernement de la Commune.

Les candidats à la fonction de Syndic font partie de la Municipalité nouvellement élue lors des

scrutins des 7 mars et 28 mars 2021. Comme pour la Municipalité, le Syndic est élu au système « majoritaire à deux tours ». Si un seul candidat se présente, il est élu tacitement à cette fonction et il n'y a pas d'élection par le peuple.

Droits politiques des personnes de nationalité étrangère sur le plan communal

Les personnes de nationalité étrangère peuvent aussi voter, élire et être élues sur le plan communal, aux conditions suivantes:

- **être bénéficiaire d'un permis de séjour en Suisse depuis dix ans;**
- **résider dans le Canton de Vaud depuis trois ans;**
- **avoir 18 ans révolus.**

Ces personnes sont inscrites automatiquement dans le registre communal et reçoivent le matériel d'élection à leur domicile.

Les personnes n'ayant pas reçu le matériel de vote ou l'ayant perdu peuvent s'adresser au Service du contrôle des habitants jusqu'au vendredi 5 mars 2021 à 12h (clôture du rôle).

Le Greffe municipal

Plus d'informations sur www.ecublens.ch/elections-2021



CALENDRIER DES SCRUTINS

Dimanche 7 mars 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Election du Conseil communal, selon le système proportionnel (en 1 seul tour) • Election de la Municipalité, selon le système majoritaire à deux tours (1^{er} tour)
Dimanche 28 mars 2021	Election de la Municipalité (2^e tour)
Dimanche 25 avril 2021	Election du Syndic, selon le système majoritaire à deux tours (1^{er} tour)
Dimanche 16 mai 2021	Election du Syndic (2^e tour éventuel)

Droits politiques des personnes étrangères sur le plan communal

La Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers (CIESEE), active à Ecublens depuis 2004, a pour but de développer une politique d'intégration cohérente qui permette de répondre aux objectifs fixés dans la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI). La CIESEE est aussi organisatrice de nombreux projets et événements, par exemple la fête interculturelle, rendez-vous incontournable du mois de mai à Ecublens.

En vue des élections communales de mars 2021, la Commission prévoyait d'inviter toutes les personnes étrangères ayant le droit de vote sur le plan communal, pour une soirée d'information. Cette soirée ne pourra malheureusement pas voir le jour, en raison de

la situation sanitaire. Cependant, la CIESEE, soucieuse d'accompagner la population, réalisera des clips vidéo avec des courtes explications à l'aide de quelques documents illustrés. Ces vidéos

pourront être visionnées en cliquant sur l'onglet « Droit de vote et d'éligibilité des personnes étrangères » de l'adresse suivante www.ecublens.ch/elections-2021.

En cas de questions, n'hésitez pas à contacter la Déléguée à l'intégration au 021 695 33 52 ou à l'adresse cieese@ecublens.ch



AU VU DES CIRCONSTANCES ACTUELLES, L'AGENDA EST ENCORE SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ. MISE À JOUR HEBDOMADAIRE SUR WWW.ECUBLENS.CH

Mars

4
Animations « 1001 Histoires » en Albanais
 9h30, Centre socioculturel
 Commission d'Intégration d'Ecublens et Institut Jeunesse et Médias

7
1^{er} tour élection du Conseil communal et de la Municipalité

11
Animations « 1001 Histoires » en Russe
 Parents-enfants (0 à 6 ans)
 9h30, Ecole Art'itude (collège d'Epenex)
 Commission d'Intégration d'Ecublens et Institut Jeunesse et Médias

12
Table au bistrot
 12h, café vaudois
 Pro Senectute

18
Animations « 1001 Histoires » en Albanais
 9h30, Bibliothèque d'Ecublens
 Commission d'Intégration d'Ecublens et Institut Jeunesse et Médias

19 au 28
Installations foraines
 Place de fête du Pontet
 Famille Tissot

25
Bébé lit (de 0 à 4 ans)
 10h, Bibliothèque communale

28
 2^e tour élection de la Municipalité

30
Projection film de Pâques pour enfants
 16h30, Eglise du Motty
 Renseignements et réservations :
 Seuyin – 078 676 90 45
 Paroisse Ecublens-Saint-Sulpice

Avril

1
Atelier « Pain sans levain »
 16h30, Salle de paroisse du Motty
 Renseignements et réservations :
 Seuyin – 078 676 90 45
 Paroisse Ecublens-Saint-Sulpice

14
L'Heure du conte (dès 4 ans)
 14h, Bibliothèque communale

22
Animations « 1001 Histoires » en Albanais
 9h30, Bibliothèque d'Ecublens
 Commission d'Intégration d'Ecublens et Institut Jeunesse et Médias

22
Animations « 1001 Histoires » en Russe
 Parents-enfants (0 à 6 ans)
 9h30, Ecole Art'itude (collège d'Epenex)
 Commission d'Intégration d'Ecublens et Institut Jeunesse et Médias

23
Table au bistrot
 12h, Café Vaudois
 Pro Senectute

25
1^{er} tour élection du Syndic

29
Bébé lit (de 0 à 4 ans)
 10h, Bibliothèque communale

30 avril au 2 mai
Camp pour enfants et familles Leysin
 Renseignements et réservations :
 Seuyin – 078 676 90 45
 Paroisse Région Les Chamberonnes

« OPENSUNDAY »

Tous les dimanches
 de 13h30 à 16h30
 jusqu'au 28 mars
 (sauf vacances scolaires)
 à la salle de sport Croset-Parc

Mise à jour hebdomadaire
 et complément d'information
 sur www.ecublens.ch



PRO
 SENECTUTE
 PLUS FORTS ENSEMBLE

Table au bistrot ECUBLENS

Restaurant Café Vaudois

Pro Senectute Vaud vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables au bistrot, organisées par des bénévoles.

Catherine Meuter, Micheline Lagrive et Dominique Breider vous accueillent au restaurant pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

Lieu	Rue du Villars 36, 1024 Ecublens Arrêt « Villars » des bus 33 et 705 à 75m
Horaire et dates	À midi, les vendredis 12 mars, 23 avril, 21 mai, 11 juin 2021
Participation	CHF 22.- entrée, plat, dessert et verre de vin (café ou thé en supplément)
Renseignements Inscriptions	Dominique Breider, 078 817 89 89 (merci de laisser vos coordonnées sur le répondeur) Au plus tard 72h à l'avance Non accessible en fauteuil roulant Transport à disposition sur demande



canton de Vaud
vd.prosenectute.ch



ECUBLENS
 ville et campagne

MISE DE BOIS DE FEU

Bois d'Ecublens
 Chemin de la Motte
20 mars 2021
 à 10h30



Collation servie sur place

Service des travaux
 021 695 60 15

55+
 d'Ecublens



Les « 55+ d'Ecublens »
 vous proposent
 les activités suivantes :

- Ateliers Générations-Net';
- Atelier créatif;
- Accueil café-jeux;
- Marcher pour le plaisir;
- Pétanque;
- Cours d'anglais pour débutants;
- Jeu de Mah Jong et de scrabble;
- Pêche amicale;
- Cours de photo et traitement d'image;
- Billard;
- Qi Gong;
- Dessin et peinture;
- Repas solidaires;
- Cinéma+;
- Conférences;
- Visites découvertes;
- Spectacl'Expo 55+;
- Visite aux personnes isolées.

Vous pouvez consulter l'agenda complet sur www.ecublens.ch ou le commander au Service des affaires sociales au 021 695 33 80.

Venez représenter votre pays à la fête interculturelle!



La Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers de la Commune d'Ecublens invite toutes les communautés étrangères de la Commune à venir participer à la fête interculturelle.

Afin de pouvoir accueillir plus de stands, la fête interculturelle aura lieu sur la place de fête du Pontet!

Venez représenter votre communauté lors de cette manifestation fêtant le Monde en y tenant un stand des plats traditionnels de votre pays.

Faites part de votre intérêt à cieseen@ecublens.ch et nous vous transmettrons un formulaire d'inscription à remplir.



Bénévoles recherchés

A la ludothèque « Le Dé Blanc »



Vous avez un peu de temps libre ?
Vous aimez les jeux de société ?
Vous aimeriez rencontrer des gens et travailler en équipe ?

Joignez-vous à notre joyeuse équipe de bénévoles de la ludothèque.



Renseignements au 021 695 33 99



Les membres de l'Union des Sociétés Locales se présentent: Le chœur d'hommes *Echo des Campagnes*



Depuis plus de 100 ans, le chœur d'hommes *Echo des Campagnes* se rassemble, dans une ambiance amicale, pour apprendre et répéter les nom-

breux chants variés de son répertoire.

Ayant compté jusqu'à plus de 50 chanteurs, l'effectif de la chorale est actuellement de 19 chanteurs actifs sous la direction d'Evelyne Glauser et la présidence d'Henri Follonier. Quatre de nos membres ont plus

de 45 ans d'activité au sein de la société.

Nos archives contiennent quelques 600 chants, représentant près de 14000 partitions soigneusement inventoriées.

Nous participons activement à la vie culturelle de la commune et de la région en nous produisant lors de chantées et dans les EMS. Nous avons même participé au Kiosque à Musique de RTS et donné des concerts mémorables à l'étranger.

Les traditionnelles soirées annuelles de l'Echo des Campagnes remportent toujours un immense succès populaire. Elles allient une partie musicale avec des chœurs d'ensemble, un octuor et parfois des solistes, ainsi qu'une deuxième partie récréative.



Vu les circonstances sanitaires actuelles, il vous faudra encore attendre quelque temps avant d'être à nouveau enchantés par nos chants sur la scène de la Grande salle du Motty.

Tous les amateurs de chant, désirant pratiquer leur passion en toute simplicité et amitié, seront accueillis avec plaisir au sein de notre chorale.

Visitez notre site:
www.echodescampagnes.ch



55+
d'Ecublens



Combien de vagues et de variants de la COVID-19 nous attendent ?

Personne n'est actuellement en capacité de le prédire et encore moins le Comité.

En ce début d'année, nous aurions aimé vous annoncer la publication d'un nouvel agenda d'activités, mais il n'en est rien car nous ne sommes pas encore au bout du tunnel dans lequel nous sommes engagés. Pourtant, les marcheurs trépignent d'impatience, les boulistes ont les mains qui les démangent, les adeptes du Qi Gong attendent avec impatience le retour des bienfaits de cette pratique, les irréductibles des spectacles rêvent de représentations autrement qu'au travers de la lucarne réductrice d'un téléviseur, les amateurs de bons repas salivent d'avance en pensant au prochain repas communautaire de nos bénévoles, etc.

La convivialité ainsi que les contacts sociaux manquent plus particulièrement aux personnes qui vivent seules comme c'est le cas d'une majorité de nos membres. Les statistiques des différentes études universitaires suisses effectuées en 2020 le démontrent également. Pour cette raison, un petit groupe de bénévoles des « 55+ d'Ecublens » a mis sur pied une prestation « relationnelle » envers ces personnes. Des visites à domicile ou des sorties individuelles personnalisées leurs sont proposées. Si vous souhaitez bénéficier de ces rencontres et établir un premier contact ou si vous connaissez une personne dans cette situation, contactez-nous: par e-mail 55+@ecublens.ch ou par téléphone au **079 709 96 20**.

En attendant des jours meilleurs, protégez-vous en respectant les mesures sanitaires qui nous permettront de nous retrouver. Ne perdons pas l'espoir et croyons en l'avenir.

D.B.

« Hier n'est qu'un rêve et demain une vision. Mais, bien vécu, l'aujourd'hui fait de chaque hier un rêve de bonheur et de chaque demain une vision d'espoir. Prends donc bien soin d'aujourd'hui. »
Proverbe Sanskrit

A Clair-Soleil, l'univers des arbres révélé

Jouissant d'un grand parc, spécialement aménagé pour les personnes malvoyantes ou aveugles, l'EMS Clair-Soleil est un lieu de vie paisible dans un cadre naturel. Le saviez-vous ? Vous pouvez vous balader librement dans le parc (enfin, dès que la situation sanitaire sera revenue à la normale, bien entendu !)



S'il n'est pas permis d'y pique-niquer afin d'assurer la quiétude des pensionnaires, vous pouvez y admirer les grands arbres qui peuplent ses allées et font la joie de ses résidentes et résidents. Charme, châtaigner, cornouiller du Japon, paulownia, érable argenté ou plus exotique sumac de Virginie côtoient le doyen des lieux, un magnifique et imposant cèdre de l'Atlas. Difficile de reconnaître tous ces arbres ! Lorsque notre cher concierge amoureux de son parc n'est pas sur les lieux, bien malin qui pourrait les nommer, à moins d'être un botaniste averti !

2020 > 2021 dans la paroisse réformée d'Ecublens-Saint-Sulpice



Comme une bonne partie de l'année 2020, les semaines de l'Avent ont été marquées par la suppression de nombreuses activités traditionnelles dans la paroisse : pas de contes, pas de feux au Laviau, pas de fenêtres. Heureusement, les fenêtres du Centre socioculturel ont un peu remplacé ce manque puisque les entités occupant ledit Centre, les 55+ d'Ecublens et la Paroisse ont pu les décorer, ce que n'a pas manqué de faire l'animatrice paroissiale pour le jour de la Saint-Nicolas. Quant aux cultes de l'Avent, conduits par des pasteurs invités, ils ont eu lieu dans nos églises, avec toutes les précautions en vigueur, et par zoom grâce à quelques-uns de nos conseillers paroissiaux très versés dans la technique.

Et 2021 ?

Pour l'instant, non seulement les restrictions dues à la situation sanitaire continuent mais elles se durcissent et nous devons donc encore supprimer certaines activités ou les modifier. Il n'empêche que nous essayons de suivre au maximum les gens et nous mettons en place d'autre forme de présence. Ainsi, pas de journée neige en février mais des cultes zoom toutes les deux

semaines : il suffit de téléphoner le mardi ou le jeudi au secrétariat paroissial (021 691 72 82) pour obtenir le lien qui permet de se connecter. Nous n'avons pas le droit de chanter mais nous avons la chance d'avoir des musiciens qui nous offrent leurs compétences pour que les célébrations soient vivantes et bienfaitantes. Le traditionnel brunch de « Un jour pour donner » du 14 mars sera lui aussi supprimé mais remplacé par un dimanche un peu différent : suivez les informations sur le site de la paroisse ou dans les vitrines.

Et au loin, pas si loin finalement, s'annonce la Fête au Motty. Nous espérons que le Covid sera maîtrisé, les travaux seront finis et la place, magnifique, pourra à nouveau nous accueillir. Joie en perspective !

Retrouvez l'actualité et les activités de la Paroisse, dont le programme enfance, sur www.ecublenssaintsulpice.eerv.ch.

Même si elle est déjà bien commencée, à toutes et tous, la paroisse réformée souhaite une année heureuse et bénie.

Nicole Livet, présidente du Conseil paroissial

Grâce à la générosité d'un donateur de la Fondation Asile des aveugles, IS Imprimés Services, des plaquettes « basse vision » ont été installées devant les arbres les plus remarquables avec leur nom

commun, leur nom botanique en latin et le dessin de leurs feuilles. Ainsi, on peut réaliser la variété incroyable des essences plantées au cours des ans dans ce « mini Arboretum ».

Cartes journalières en vente par la Ville



La Ville d'Ecublens dispose de 8 abonnements CFF «Flexicard», sous forme de cartes journalières.

Ils donnent droit à la libre circulation dans tout le rayon de validité des CFF, en seconde classe, le jour indiqué sur la carte. Ces cartes permettent également de voyager avec les cars postaux, ainsi qu'un grand nombre de lignes de bus, chemins de fer et bateaux.

Les cartes peuvent être obtenues aux conditions suivantes :

- Le prix de vente de la carte est de **Fr. 40.-** ;
- Prestation réservée uniquement aux **habitants d'Ecublens** ;
- Une fois la carte acquise, aucun remboursement ni échange ne sera possible.

Ces cartes sont disponibles auprès du Service des finances et de l'informatique. Elles sont également mises en vente sur le site internet de la Ville, www.ecublens.ch. Le guichet virtuel permet la consultation des disponibilités et la réservation d'une ou plusieurs cartes CFF. Pour celles et ceux qui souhaitent recevoir les cartes par courrier directement à la maison, le paiement en ligne au moyen d'une carte Postfinance, Visa ou Mastercard est également possible.

Renseignements complémentaires : Services des finances et de l'informatique, place du Motty 4, 1024 Ecublens – Tél. 021 695 33 30 – finances@ecublens.ch

Un passage de flambeau réussi entre l'antenne et le câble à Ecublens

« DVB-T », « DVB-C » : si ces noms vous disent quelque chose, c'est probablement parce que vous avez dû mettre à jour votre téléviseur entre l'automne 2019 et 2020. Pour libérer le réseau et accélérer la puissance du débit internet d'Ecublens (offrant désormais jusqu'à 1gbit/s), le DVB-T (« l'antenne ») a été abandonné au profit du DVB-C (« le câble »), qui permet notamment de recevoir jusqu'à 90 chaînes, la plupart en haute définition.

Afin d'accompagner ses clients dans ce changement, TvT Services a offert une assistance gratuite à domicile pour les ménages qui ne parvenaient pas à paramétrer eux-mêmes leur téléviseur, ainsi que des offres promotionnelles UPC.



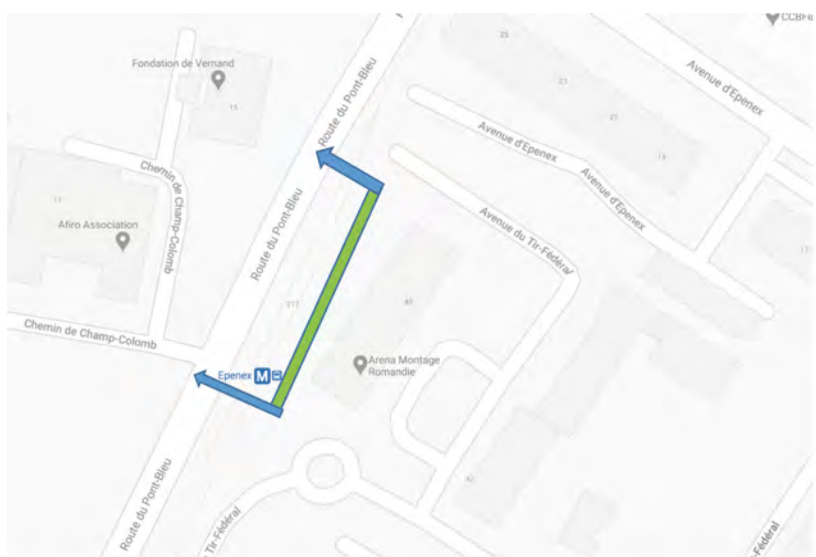
Au total, ce sont près de 400 particuliers à Ecublens qui ont bénéficié de l'aide d'un technicien TVT, ainsi que deux EMS. Pour les quelques téléviseurs trop anciens pour capter directement le DVB-C, TVT avait également proposé, durant la période de changement, un récepteur dédié au prix avantageux de 50.-. La migration est maintenant terminée et TVT remercie ses clients pour leur confiance.



Pour toute question, le Shop TvT Services à la Rue Neuve 5 à Renens ou au 021 631 51 20, se fera un plaisir de vous renseigner, malgré la situation sanitaire actuelle compliquée.

Chemin à mobilité douce à la station de Métro M1 « Epenex »

Depuis le 2 décembre 2020, un cheminement piéton est ouvert à l'arrière du quai de la station de métro M1 « Epenex ». Ce tracé permet à tout piéton de pouvoir longer et traverser le quai ainsi que les voies du métro d'une manière sécurisée.

Nous remercions tous les acteurs qui sont intervenus dans ce projet afin qu'il voit le jour dans les meilleures conditions.



-  nouveau chemin piéton depuis le 02.12.2020
-  possibilités de traverser les voies du métro avec accès au passage pour piétons

Subventions communales d'encouragement pour le développement durable

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la directive du fonds communal d'encouragement pour le développement durable remplacera les anciennes dispositions. Cette révision a été acceptée par la Municipalité dans sa séance du 7 décembre 2020.

Dorénavant les subventions liées à l'assainissement des bâtiments dépendront de l'obtention, par le propriétaire, de la subvention cantonale (Programme bâtiments) et seront octroyées sur présentation de la confirmation de paiement du Canton. Concrètement, cela signifie qu'à l'issue des travaux d'assainissement et lorsqu'une subvention cantonale aura été octroyée au propriétaire du bien, la demande de subvention communale pourra être transmise. Si les conditions d'éligibilité sont remplies, la Commune versera jusqu'à 50 % de la subvention cantonale (sous réserve des montants maximaux par catégorie): <https://www.vd.ch/themes/environnement/energie/subventions-programme-batiments/>.

La pose de panneaux solaires photovoltaïques sera dorénavant subventionnée lorsque le propriétaire aura bénéficié d'une subvention fédérale, via la plateforme Pronovo: www.pronovo.ch/fr/.

Une nouvelle subvention « Passeport vélo » a vu le jour dans la catégorie « Mobilité ». Cet abonnement permet le transport d'un vélo dans les trains CFF uniquement et fera certainement plaisir aux cyclistes de plus en plus nombreux.

Quant aux autres domaines, nous vous invitons à prendre connaissance des nouveaux formulaires et des conditions y relatives sur notre site internet.

Nous vous rendons attentifs au fait que les demandes de subventions doivent dorénavant être présentées au plus tard 6 mois après la confirmation de paiement de la subvention cantonale ou de l'achat.

La directive, le tableau récapitulatif des subventions ainsi que les nouveaux formulaires sont disponibles sur notre site internet via le lien suivant www.ecublens.ch/subventions.

Le Service des bâtiments, épurations des eaux et développement durable se tient à votre disposition pour tout complément d'information, soit par mail à batiments@ecublens.ch ou par téléphone au 021 695 60 10.



Pour tous renseignements:

Commune d'Ecublens
Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable

Centre technique communal
Chemin des Esserts 5 - 1024 Ecublens
T 021 695 60 10 - batiments@ecublens.ch



Les démarches, les conditions d'octroi et les formulaires de demande sont disponibles sur www.ecublens.ch/subventions



Le développement durable est à votre portée.

Ecublens vous soutient dans votre démarche et vous propose diverses subventions.

Le solaire, une énergie d'avenir qui a un beau potentiel dans notre Commune

Monsieur Cardona, vous êtes chef de projet énergies, spécialiste du photovoltaïque chez SIE SA. Peut-on dire que le solaire se profile comme une énergie renouvelable d'avenir pour la Suisse ?

Dans le cadre de sa « stratégie énergétique 2050 », toute la Suisse s'est engagée vers une sortie progressive du nucléaire en même temps qu'une augmentation de sa production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Leur popularité croissante n'est pas prête de s'infléchir.

Est-ce pertinent de se lancer dans le photovoltaïque à Ecublens ?

A Ecublens, de nombreux particuliers ont déjà commencé à s'équiper de panneaux photovoltaïques

et tirent parti du bon ensoleillement du canton. Il faut dire que depuis quelques années, ces technologies sont plus efficaces et moins chères qu'à leur entrée sur le marché, ce qui permet aux propriétaires de réaliser de vraies économies tout en produisant leur propre électricité. Certaines villas peuvent atteindre 50 % d'autoconsommation !

Qu'en est-il du budget ?

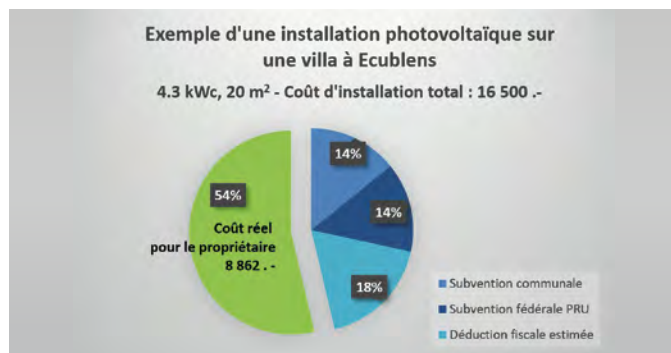
Les subventions communales et fédérales ainsi qu'une possible défiscalisation aident grandement à sauter le pas. La commune d'Ecublens offre jusqu'à 9000 francs de subventions pour l'installation de capteurs solaires photovoltaïques.

Les démarches sont-elles compliquées ?

En tant que distributeur local d'électricité engagé pour la transition énergétique, notre équipe peut vous conseiller pour une solution clef en main et d'autres prestations d'amélioration éner-

gétique. Par exemple, combiner le photovoltaïque à une pompe à chaleur augmente l'efficacité.

Vous pourrez trouver plus d'informations sur www.sie.ch





Séance du Conseil communal du 26 novembre 2020 – Résumé des préavis soumis par la Municipalité et des décisions du Conseil communal

Préavis n° 2020/10: Plan d'affectation communal – Révision du Plan général d'affectation – Crédit d'étude

Le préavis sollicitait un crédit d'étude de Fr. 525 000.– pour la révision du Plan général d'affectation (PGA) sous la forme d'un Plan d'affectation communal (PACom). Cette révision permettra une mise en adéquation des outils communaux de planification territoriale aux réglementations supérieures en vigueur et au contexte territorial, de façon à permettre un accompagne-

ment cohérent du développement de la Commune.

> Accepté à une très large majorité, avec une abstention.

Préavis n° 2020/11: Passerelle sur la route de la Pierre – Crédit de construction

Le secteur de la route de la Pierre (RC 76b), à l'est des Larges Pièces, à la hauteur du chemin des Chênes, représente un axe difficilement franchissable pour la mobilité douce en raison des courbures de la route, de la vitesse des véhicules et de la déclivité. Un franchissement

par une passerelle au-dessus de la route de la Pierre, dans l'axe nord-sud au nord de l'établissement médico-social « Clair-Soleil », représente un besoin important pour la Ville. Cela permettra de sécuriser les déplacements de mobilité douce dans ce secteur, de mettre à disposition de la population un accès aisé au bord de la Venoge et à la forêt, ainsi que de relier symboliquement la Ville à la campagne. Le montant pour ces travaux s'élève à Fr. 1,3 millions TTC.

> Accepté par 36 voix pour, 12 contre et 13 abstentions.

Préavis n° 2020/12: Propriété sise au chemin de la Colline 1 – Crédit de déconstruction

Le préavis demandait un crédit de Fr. 90 000.– pour la déconstruction complète de la bâtisse sise au chemin de la Colline 1, acquise par la Municipalité en 2017, ainsi que pour la reconstruction partielle du mur en bordure de propriété.

> Accepté à une large majorité, avec une voix contre et trois abstentions.

Séance du Conseil communal du 11 décembre 2020 – Budget communal 2021

Le budget 2021 prévoit un excédent de charges avant prélèvement dans la réserve générale de Fr. 2 887 600.– et un autofinancement positif global de Fr. 72 000.–.

En raison de la pandémie et compte tenu de la typicité des revenus fiscaux des habitants et des caractéristiques du tissu économique local, la Municipalité prévoit une réduction des recettes fiscales de 5% pour les personnes physiques et de 10% pour les personnes morales. Ces ajustements péjorent les résultats

de Fr. 1,54 millions par rapport au budget 2020. Sans eux, le budget 2021 présenterait un visage plus favorable que celui de 2020.

Même si les incertitudes perdurent quant à l'évolution de la situation sanitaire, l'année 2021 peut être abordée avec une certaine confiance. La Municipalité et les services communaux se sont accordés sans difficulté pour agir avec détermination sur les dépenses découlant de leur compétence.

Tout d'abord, les charges de fonctionnement maîtrisables ont

été limitées au strict minimum tout en maintenant des prestations de qualité à la population. Les principales améliorations prévues sont la mise sur pied d'activités estivales sportives et de loisirs ainsi que l'internalisation de l'accueil parascolaire durant les vacances. Enfin, les deux projets d'investissement de grande envergure que sont la réalisation de salles de gymnastique et d'une salle polyvalente au Pontet pour Fr. 15 millions ainsi que la construction d'un nouveau centre d'exploitation

de la voirie pour Fr. 12 millions ont été reportés à des jours meilleurs.

Même s'il est faible, l'autofinancement dégagé permet de maintenir un taux d'imposition attractif et de conserver une bonne maîtrise des finances communales à court terme.

Des compléments d'information figurent sur notre site internet www.ecublens.ch, rubrique « Politique / Conseil communal ».

RAPPEL : Taxe au sac – Mesures sociales d'allègement de la taxe

Vous êtes parents d'enfants nés en 2018, 2019 ou 2020 ?

Pendant les trois années civiles qui suivent la naissance d'un enfant, vous bénéficiez annuellement de cinq bons convertibles en cinq rouleaux de 10 sacs de 35 litres.

Vous souffrez d'incontinence ?

Sur présentation d'une attestation médicale de votre médecin traitant (document téléchargeable sur notre site ou à demander au Service des affaires

sociales) ou du CMS, vous bénéficiez annuellement de cinq bons convertibles en cinq rouleaux de 10 sacs de 35 litres.

Vous souffrez d'autres troubles médicaux générant une quantité de déchets non maîtrisable ?

Notre Service peut distribuer de cas en cas, toujours sur présentation d'une attestation médicale, des bons convertibles en rouleaux de 10 sacs de 35 litres uniquement pour raisons médicales ou de handicap.

Le Service des affaires sociales, familiales et du logement, place du Motty 4, se tient à votre disposition pour le retrait des bons 2020 ou pour tous renseignements, tél. **021 695 33 80**. La Directive complète des mesures sociales d'allègement de la taxe est disponible sur le site communal.

Des compléments d'information figurent sur notre site internet www.ecublens.ch, rubrique Social, Familles, Logement / Taxe au sac.





Jubilaires

Au vu de la situation relative au COVID-19, la Municipalité n'a malheureusement pas pu rendre visite à tous les jubilaires à l'occasion de leur **90^e anniversaire**. Il s'agissait de :

- M^{me} Jeannine Blanc, née le 02.12.1930;
- M^{me} Anna Vuillème, née le 09.12.1930;
- M. Pierre Milliquet, né le 20.01.1931 (1).

Et la doyenne d'Ecublens pour son **106^e anniversaire** :

- M^{me} Claire Sartori, née le 23.01.1915 (2).

Nous leur transmettons nos meilleurs vœux de santé.



Dans le cadre de ces cérémonies, les règles sanitaires ont bien été respectées, hormis les quelques secondes qu'il aura fallu pour prendre les photos



Recensement des chiens

La Municipalité informe les propriétaires de chien(s) qu'ils sont tenus d'annoncer au Service du contrôle des habitants **jusqu'au vendredi 26 février 2021** :

- les chiens achetés ou reçus en 2020;
- les chiens nés en 2020 et restés en leur possession;
- les chiens décédés, vendus ou donnés en cours d'année 2020;
- les chiens qui n'ont pas été annoncés.

Les propriétaires, dont les chiens sont déjà déclarés, sont dispensés de les inscrire à nouveau. Chaque chien doit être annoncé auprès du Service du contrôle

des habitants afin d'y être enregistré. Ces diverses démarches peuvent être effectuées en ligne, sur le site internet com-

munal: www.ecublens.ch ou en vous présentant auprès de notre Service muni du carnet de vaccination. Nous vous rap-

pelons que tout changement (acquisition, naissance, décès) doit être annoncé au Service du contrôle des habitants **dans les 15 jours** (art. 9, Loi sur la police des chiens).

Il est à rappeler que chaque chien doit être muni d'une puce électronique pour identification. L'équipe du Service du contrôle des habitants se tient à votre disposition pour toute question ou information qu'il vous plaira d'obtenir. Une de nos missions, vous facilitez les démarches administratives.

Service du contrôle des habitants



Commune d'Ecublens

| Case postale 133, 1024 Ecublens | Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 |

Au chemin de la Colline 5

Greffé municipal
Tél. 021 695 33 10

Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises
Tél. 021 695 33 50

A la route du Bois 2

Police, poste de ville
Tél. 021 622 80 00

A la place du Motty 4

Service du contrôle des habitants
Tél. 021 695 33 70
Lundi fermeture à 18h

Service des finances et de l'informatique
Tél. 021 695 33 30

Service des affaires sociales, familiales et du logement
Tél. 021 695 33 80

Service des ressources humaines
Tél. 021 695 33 01

Au chemin des Esserts 5

Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable
Tél. 021 695 60 10

Service des travaux
Tél. 021 695 60 15

Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions
Tél. 021 695 60 80

A la route du Bois 6

Service des activités scolaires et parascolaires
Case postale 136
Tél. 021 557 11 11
Lundi à vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Fermé le mercredi après-midi

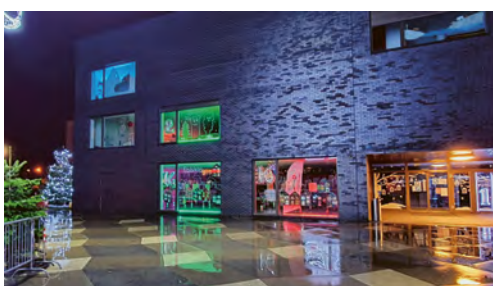
Ouest lausannois

Agence d'assurances sociales de l'Ouest lausannois
Avenue du 14 avril 7 – 1020 Renens
Tél. 021 338 96 00

Calendrier de l'Avent du Centre socioculturel

24 fenêtres du Centre socioculturel ont été décorées et illuminées au fil des jours afin de fêter l'Avent différemment. Ce projet a été réalisé par les entités se trouvant dans le Centre à savoir, la garderie Domino, la garderie les Moufllets, le Centre de jeunes, la Ludothèque, la Bibliothèque, ainsi que par la Commission d'intégration Suisses-Etrangers, le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, les 55+ d'Ecublens et la Paroisse d'Ecublens.

Retrouvez toutes les photos des fenêtres sur www.ecublens.ch/fenêtres-de-l-avent-2020



A venir à la bibliothèque

Heure du conte

5-10 ans
Mercredi 14 avril
de 14 h à 15 h

Bébé lit

0-4 ans
Jeudis 25 mars et 29 avril
de 10 h à 11 h

Brico-Livre

6-12 ans
Jeudi 8 avril et mardi 13 avril
de 13 h 30 à 15 h

Toutes les activités se font sur inscription.

Chronique des vieilles familles d'Ecublens

Famille de Loys



de Loys – D'azur au demi-vol d'or (AGR, DHBS, ARHVD, ARGE).

Peu de familles ont pour origine la Commune d'Ecublens et elles ne sont qu'une poignée à pouvoir se prétendre de souche, les autres « Branle-pantets » ayant obtenu l'indignat soit par agrégation, soit par naturalisation. La plus remarquable d'entre elles est sans doute la famille de Loys, connue depuis 1137 et dont nous connaissons la filiation depuis 1338.

Venue de Savoie, la plus ancienne mention dans notre pays remonte au Fribourgeois Anselme de Grosler, attesté à Vevey vers 1200. Les descen-

dants de Loys (Louis) de Grolley, décédé vers 1315, décidèrent d'abandonner leur nom d'origine pour adopter le patronyme de Loys. Mermet Loys, notaire, s'établit à Lausanne où il fut syndic en 1438. Il acquit la coseigneurie d'Ecublens.

Vers la fin du XIV^e siècle, deux branches distinctes étaient établies sur les bords du Léman, l'une à Lausanne, l'autre à Evian. La famille vaudoise accéda à la noblesse au début du XVI^e siècle. Celle-ci se sépara par la suite en trois branches principales: la première, celle de Treytorrens, possédait les seigneuries de Marnand et de Middel; la deuxième, éteinte en 1802, avait hérité les seigneuries de Villardin et de Moudon; la dernière, éteinte en 1789, acquit la seigneurie de Cheseaux. Les Loys construisirent des maisons et des châteaux à Moudon, Lausanne, Marnand, Cheseaux et Dorigny.

Le domaine de Dorigny, à cheval sur les Communes de Saint-Sulpice et d'Ecublens, appartenait au XVI^e siècle à de nombreux propriétaires: les **de Loys**, les de Saussure, les Tallent, les du Teil et les Wagnière. La famille

Loys de Middel acquit finalement l'ensemble du domaine et le conserva jusqu'en 1914, quatre ans après que sa dernière propriétaire, Marguerite de Loys (1860-1938), eût quitté le domaine. Celui-ci revient alors à la famille Hoyos-de Loys. Le nom des de Loys resta ainsi associé à la Commune d'Ecublens pendant près de quatre cents ans.

Après avoir loué le château à des personnalités de la jet-set internationale dont l'aga-khan, on projeta d'y construire un aéroport international avant d'y installer le site universitaire que nous connaissons, sur la propriété acquise par l'Etat de Vaud en 1963 et dont le premier bâtiment fut inauguré en 1970.

Parmi les personnalités marquantes de cette famille, il convient de citer:

- Jean-Louis Loys de Marnand (1627-1673), conseiller, seigneur de Marnand;
- Jean-Rodolphe de Loys (1646-1731), seigneur de Middel, conseiller de Lausanne, fit construire et exploita la papeterie et la blancherie d'Ecublens;
- Etienne de Loys (1722-1802), dit le « brigadier de Middel »,

officier au service de France, Chevalier du Mérite militaire, fit construire le château de Dorigny;

- Jean-Samuel de Loys (1761-1825), fils de Jean-Louis, seigneur de Correvon, officier au service de France, agronome, propriétaire des domaines de Vidy et Dorigny;
- Robert-Ferdinand-Treytorrens de Loys (1857-1917), officier de carrière, instructeur de cavalerie à Thoune;
- Isaac Loys de Bochat, seigneur de Bochat, lieutenant baillival et accusateur du Major Davel, exécuté le 24 avril 1723 à Vidy.

Eric Nusslé, généalogiste & hérauldiste, Fondation Archives Vivantes, La mémoire des familles suisses, Projet Romandie ADNy



IMPRESSUM

ÉDITEUR RESPONSABLE
Commune d'Ecublens

**CONCEPTION GRAPHIQUE
ET IMPRESSION**
PCL Presses Centrales SA

COMITÉ DE RÉDACTION
Philippe Chevalley,
Nicolas Croce,
Laureen Croset,
Liliane Genolet,
Tony Manière,
Pascale Manzini,
Sylvie Pittet Blanchette

ADRESSE DE LA RÉDACTION
Ecublens Infos
Case postale 133
1024 Ecublens
laureen.croset@ecublens.ch

**IMPORTANT : Merci
de réserver un emplacement
dans le journal à l'avance
puis de respecter
les délais suivants :**

DÉLAI RÉDACTIONNEL	PARUTION
01.03.2021	02.04.2021
03.05.2021	04.06.2021
02.07.2021	02.08.2021
01.09.2021	01.10.2021
01.11.2021	01.12.2021

Paraît 6 fois par année
Tirage : 7000 ex.
Aussi disponible sur :
www.ecublens.ch

Les articles insérés dans ce journal sont de la seule responsabilité de leurs auteurs quant à leur contenu et leur forme.

ANNONCES COMMERCIALES

(Largeur x Hauteur)

210 x 297 mm	Fr. 2000.-
180 x 137.5 mm	Fr. 1200.-
134 x 137.5 mm	Fr. 1000.-
180 x 69 mm	Fr. 700.-
88.5 x 137.5 mm	Fr. 700.-
134 x 69 mm	Fr. 500.-

Plus de détails sur
www.ecublens.ch

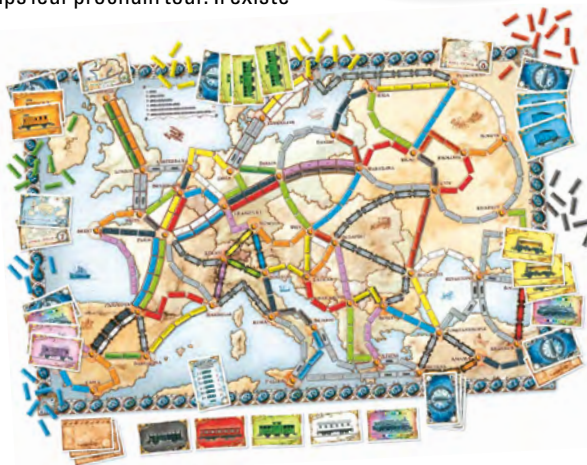


Créez vos lignes de chemin de fer avec
« Les Aventuriers du Rail »

Allez-vous pouvoir devenir le baron du chemin de fer européen ?

C'est bien connu, le train est un moyen de transport qui fascine toujours, à tout âge. Pour une fois, au lieu de grimper dans une locomotive, pourquoi est-ce que l'on ne se mettrait pas dans la peau d'un planificateur de lignes de chemin de fer à travers toute l'Europe ?

C'est ce que nous propose le jeu « Les Aventuriers du Rail Europe ». Il s'agit d'un des grands classiques du jeu de plateau moderne, avec des règles assez simples et une mécanique de jeu rapide, donc les joueurs attendent rarement trop longtemps leur prochain tour. Il existe



par ailleurs plusieurs variantes de ce jeu, localisé dans différentes régions du monde (Etats Unis, Suisse, Scandinavie, etc.). Le jeu est composé d'un plateau de jeu, avec une carte de l'Europe indiquant plusieurs grandes villes européennes, de petits wagons en plastiques qui servent à représenter les lignes de chemin de fer que les joueurs ont conquises, des cartes « trajets » indiquant quelles villes doivent être reliées entre elles pour pouvoir conquérir la ligne, ainsi que des cartes wagon qui permettent au joueur de poser des wagons sur le plateau et ainsi commencer à construire sa ligne de chemin de fer.

Une fois les objectifs découverts par chacun des joueurs (donc la liste des villes à connecter), à tour de rôle les joueurs piochent des cartes wagon, et une fois que suffisamment de cartes wagon de la même couleur sont entre les mains du joueur, ce dernier peut commencer à bâtir la ligne de chemin de fer qui permettra d'atteindre son objectif. Une fois tous les objectifs atteints, un joueur peut piocher une autre série de trajets à réaliser, afin d'engranger encore plus de point.

La fin de la partie est atteinte dès qu'un joueur n'a plus de wagon en plastique à placer sur le plateau. A ce moment-là, on

fait le décompte des points. Les éléments suivants entrent en compte pour déterminer le vainqueur : le nombre de wagons posés sur le plateau, le nombre d'objectifs atteints (avec des bonus à la clé), ainsi que la ligne de chemin de fer la plus longue. Le joueur ayant le plus de points remporte la partie.

Comme on peut le voir les règles sont simples, le jeu prenant et adapté à toute la famille : petits (à partir de 8 ans) et grands auront beaucoup de plaisir à découvrir et jouer à ce jeu, qui allie stratégie, une petite dose de hasard tout de même et permet aussi d'apprendre les noms des principales villes d'Europe ! Alors, prêts pour l'aventure ? Ce jeu est à découvrir et à emprunter à la ludothèque Le Dé Blanc au Centre socioculturel d'Ecublens.

Pour 2 à 5 joueurs
A partir de 8 ans
Durée d'une partie :
45 minutes à 1 heure
Règles de jeux assez faciles à comprendre

Pour la Ludothèque
Le Dé Blanc,
Pascal Jermini

LIBÉREZ, DÉGIVREZ



POUR SAUVER DES VIES